LE JARDINAGE URBAIN : UNE RÉPONSE EFFICACE CONTRE LA PAUVRETÉ EN MILIEUX URBAINS ?

MESSAGES CLÉS

- L'installation de jardins communautaires en milieux urbains peut permettre d'améliorer la situation alimentaire et économique de personnes vivant autrefois dans des conditions précaires et difficiles.
- Le jardinage peut constituer une bonne source d'alimentation et de diversification alimentaire des personnes pauvres des milieux urbains.
- Le jardinage urbain peut contribuer à l'autonomisation économique et sociale des femmes dans leurs ménages et communautés.

01 CONTEXTE

L'urbanisation croissante dans les pays africains met les villes au défi notamment sur les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce défi est d'autant plus important que le nombre de personnes qui vivent en situation de pauvreté et vulnérabilité dans les villes s'accroit continuellement. Le Bénin ne fait pas exception. En effet, selon l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, en 2018, environ 5 personnes sur 10 vivent en villes et une à deux personnes parmi elles vivent en situation de pauvreté. Face à ce défi, des interventions sont nécessaires pour contribuer á réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu urbain. Dans cette optique, ACED en collaboration avec l'Université d'Abomey-Calavi et l'Université libre d'Amsterdam, a développé deux jardins communautaires à Abomey-Calavi et Porto-Novo ; deux grandes villes du Bénin. L'objectif de cette intervention est de tester si ces jardins pourraient significativement améliorer la situation alimentaire et le revenu des citadins pauvres.

Les jardins ont été développés sur deux sites d'un hectare chacun et où 20 participants en situation de vulnérabilité alimentaire ont été sélectionnés pour y participer. Cette participation a été faite en trois étapes. Premièrement, les candidats ont été formés sur les techniques d'installation de pépinières, de repiquage, de suivi des ravageurs et de récolte de différentes cultures. Ensuite, ils ont été dotés en matériels et équipements de jardinage et de systèmes d'irrigation de leurs parcelles. Mieux, ils ont été formés à la vie associative et au suivi de la gestion d'exploitation et accompagnés au développement de leurs coopératives maraichères et aux actions collectives qui promeuvent une meilleure organisation au sein de leurs groupes. Deux ans après le développement de ces jardins, d'importants résultats positifs ont été obtenus sur les conditions de vie des participants.

Des études approfondies ont permis de quantifier ces résultats. Néanmoins, pour mieux capitaliser l'impact de cette intervention sur la vie de ces citadins, ce document d'histoire réussie a été initié pour donner la parole aux acteurs directs des jardins. L'objectif de cette expérience est de rendre visible 'l'invisible positif' vécu par ces participants dans leurs vies quotidiennes et leurs ménages. Pour ce faire, la parole a été donnée à un participant par jardin (homme et femme) choisis au hasard pour raconter ce qui a réellement changé après leur implication dans le jardinage urbain. La finalité est de donner un aperçu aux praticiens et décideurs sur l'impact que pourraient avoir de bonnes interventions politiques dans le secteur de l'agriculture urbaine sur la vie des populations pauvres des milieux urbains et péri-urbains.

02 PAROLE AUX ACTEURS

2-1 PAROLE AUX ACTEURS

Ce récit met en évidence les bénéfices du jardin sur la situation professionnelle, le revenu, la situation socio-sanitaire puis la sécurité alimentaire et nutritionnelle du ménage de l'acteur.

Je m'appelle Mathias KPETEHOGBE, bénéficiaire du jardin de Somé (coopérative WABODOU) dans la commune d'Abomey-Calavi. J'ai 45 ans, marié à une femme avec six enfants. J'habite Somè et étais autrefois conducteur de taxi-moto à Calavi. Je finissais la journée en moyenne avec 2500 FCFA dont 2000 FCFA pour le propriétaire de la moto et c'est ce qui me permettait de nourrir ma famille bien qu'insuffisant. Nous étions régulièrement confrontés à des manques périodiques de nourritures avec quelquefois où on se couchait affamés. Sur le plan de la santé, nous étions aussi très exposés au pire car nous n'avions pas les moyens de nous soigner dans les hôpitaux. En effet la précarité et l'instabilité de mon activité de conducteur de taxi-moto, ne nous permettaient pas d'accéder aux soins dans les centres de santé, furent-ils publics.

Nous avions alors recours aux traitements phytosanitaires lorsqu'un membre de la famille tombait malade. A l'arrivée de l'initiative du développement du jardin communautaire, j'étais très sceptique à l'idée d'abandonner mon job, même si cela rapportait peu de moyens, pour devenir jardinier. J'étais dans le dilemme mais avais finalement décidé d'y participer tout en combinant les deux activités. Mon plan ne pouvait marcher de la sorte puisque le jardinage exige un temps énorme de travail que je ne voulais pas y accorder. Mais avec l'aide de ma femme, nous nous organisions á pouvoir mettre en place les pépinières et les suivre. Nous avions fait notre première vente un mois après la période de pépinière. C'était de l'amarante et du crincrin. Nous étions contents mais cela ne pouvait suffire pour alimenter toute ma famille. Mais, cette vente nous avait donnés de l'espoir sur le potentiel du jardinage. Trois mois après le début, les ventes étaient devenues régulières et on pouvait commencer á épargner petitement de l'argent.

C'était une joie qui avait commencé à animer ma famille et moi. Nous y avions progressivement donné le temps nécessaire pour optimiser nos productions. Depuis plus d'un an, j'étais surpris de me voir faire le suivi de ma parcelle (jardin) sur plusieurs jours sans aller faire du taxi-moto. Ainsi, le projet a été le tremplin à ma reconversion professionnelle. Aujourd'hui maraicher, je reviens à la maison moins fatigué et apte à assurer mon devoir conjugal les soirs. Le stress de ne pouvoir mobiliser les sous du propriétaire de la moto contractuelle que je roulais, l'angoisse de ne pourvoir aux charges scolaires des enfants sont bien du passé. Mes excédents de revenus mensuels donnent une plus grande marge de manœuvre sur différentes charges de la vie de mon ménage.

Après les premières récoltes et ventes, je ne me peine plus à donner de popote pour les légumes car on les coupe simplement au jardin. C'est juste un complément que j'apporte pour assurer à mon ménage, l'un des besoins vitaux : s'alimenter. D'ailleurs ce complément me vient des ventes de mes récoltes. Ainsi mon ménage peut désormais se permettre de consommer des mets variés à base de produits maraichers dont il ne pouvait se permettre le luxe. Priorité est désormais donnée à la diversification des repas habituellement cuisinés. Après les ventes, je reconstitue mon stock de vivres variés. L'alimentation des enfants est ainsi diversifiée et améliorée.

La fréquence de repas journaliers est devenue constante et est d'au moins deux fois. Mon ménage consomme même maintenant des fruits telle la papaye issue des quelques pieds de papayers installés dans mon jardin. Nous mangeons désormais équilibrés et enrichis. Aujourd'hui, mon ménage se soigne au centre de santé de Ouèdo (Abomey-Calavi) et même parfois à l'hôpital de zone de la commune. Avec la formation reçue sur l'élaboration du compte d'exploitation et la gestion financière d'exploitation agricole, j'arrive à économiser désormais pour les besoins sanitaires de mon ménage. Ce qui me permet aujourd'hui de ne plus être stressé quand mes enfants tombent malades et qu'il faut les conduire à l'hôpital. Ce témoignage est également partagé par mes pairs avec qui nous réfléchissons pour agrandir le jardin et surtout avoir une sécurité foncière.

2-2 CAS DE THÉRÈSE OLOUWADJÈ

Ce récit met en lumière, d'abord, les bénéfices du jardin sur le revenu, la situation alimentaire et socio-sanitaire de l'actrice. Ensuite, le récit souligne quelques améliorations sur l'autonomisation des femmes et leur participation aux processus de prises de décisions dans leurs ménages.

Je réponds au nom de Thérèse OLOUWADJÈ, bénéficiaire au jardin de Lokpodji (Commune de Porto-Novo) et membre de la coopérative GLEGNON. J'ai 38 ans, mariée et mère de quatre enfants. Auparavant, le régime alimentaire de mon ménage se limitait au maïs et au riz à de rares occasions et la satisfaction des besoins scolaires des enfants était un casse-tête permanent. En effet je n'avais pas une activité stable. C'est suivant les sollicitations que je faisais des activités saisonnières qui globalement ne me permettaient même pas de gagner 1000 FCFA par jour. C'était pénible de manger et satisfaire les besoins scolaires des enfants car mon mari également gagnait très peu de son activité. Nous vivions de façon quotidienne et nos enfants étaient souvent renvoyés de l'école. Parfois ils allaient à l'école sans l'argent du petit-déjeuner et rentraient à midi juste pour délayer du gari et retourner à l'école. Parfois il faut choisir entre utiliser les maigres ressources financières disponibles à un moment donné pour l'alimentation de la famille ou pour les besoins de scolarité des enfants. Cette situation avait fait déscolariser deux de mes enfants.

C'est dans ces difficultés que j'ai été heureusement retenue par l'initiative du jardinage urbain qui m'a formée et accompagnée dans la mise en place et le suivi d'un périmètre maraicher. Aujourd'hui, je suis maraîchère et ce, avec fierté. Avec le maraîchage, j'arrive à réserver une partie des récoltes à la consommation domestique pour réduire les dépenses alimentaires et diversifier nos aliments. Nos repas habituellement cuisinés sont désormais diversifiés avec les divers légumes cultivés tels que le crincrin, la grande morelle, l'amarante et la vernonia. Après les ventes, je m'approvisionne en d'autres produits vivriers tels que le poisson et parfois la viande. L'alimentation des enfants s'est donc ainsi diversifiée car les légumes frais et les protéines du poisson présentent de hautes valeurs nutritives.

Le jardinage m'a rendue plus utile dans mon ménage car j'ai désormais la capacité d'accompagner mon mari de manière plus visible. Avant le jardin, les charges financières et alimentaires du ménage reposaient essentiellement sur mon époux mais aujourd'hui, mes revenus du maraîchage me permettent non seulement de diversifier l'alimentation du ménage mais aussi d'augmenter la fréquence de repas journaliers.

Avec mes nouvelles capacités financières qui viennent en complément à celles de mon mari, je suis désormais plus écoutée en tant que femme et mère dans mon ménage et associée aux prises de décisions sur l'affectation des dépenses du ménage et autres sujets. Par exemple, quand mon enfant devrait prendre son diplôme de fin de formation il y a quelques mois, les revenus du jardin ont été d'un grand secours à son père et moi dans l'organisation de la cérémonie. Mes excédents de revenus me permettent également une plus grande marge de manœuvre sur différents aspects de la vie familiale. Par exemple, j'arrive plus aisément désormais à envoyer mes enfants au centre de santé lorsqu'ils sont malades ; ce qui me réjouit énormément et me rend confiante sur l'avenir de mes enfants. Enfin, l'installation de ce jardin a donné de la visibilité à notre quartier car aujourd'hui le jardin sert de référence pour indiquer la voie aux étrangers qui viennent dans notre zone.

03 LEÇONS APPRISES

Les deux études de cas nous ont donnés des informations intéressantes sur comment le jardinage urbain peut améliorer la vie de ses participants. On peut retenir que :

- **L'installation de jardins communautaires dans les zones urbaines et péri-urbaines peut améliorer significativement la situation de vie des acteurs :**

  L'approche consistant à former et installer des femmes et hommes à situation socioprofessionnelle instable, a permis d'en faire des maraichers professionnels. L'activité a servi de tremplin à la reconversion professionnelle de plusieurs bénéficiaires qui ont désormais une source de revenu plus stable.

- **L'amélioration de la situation financière des ménages peut améliorer leur accessibilité aux services socio-sanitaires :**

  La nouvelle situation financière améliorée des ménages leur permet d'économiser pour couvrir d'autres besoins comme les soins de santé. Par exemple, Mathias KPETEHOGBE et ses pairs affirment que grâce au maraîchage, ils se procurent des revenus qui leur permettent de mieux faire face aux charges financières familiales comme les soins sanitaires.

- **Le jardinage urbain peut participer à l'autonomisation des femmes :**

  Grâce au jardin, Thérèse et ses collègues femmes se procurent des aliments variés pour améliorer la situation alimentaire de leurs ménages. Les revenus complémentaires leur permettent également d'aider leurs maris dans les dépenses familiales. Cela leur a donné de l'estime et leur permet d'être associées aux décisions sur l'allocation des dépenses du ménage.

Design by JMAPLUS

04 CONCLUSION ET PERSPECTIVE

La présente étude de cas a permis de faire un zoom sur les bénéfices du jardinage urbain sur la vie des bénéficiaires. Il en ressort que l'installation de jardins communautaires peut contribuer à l'autonomisation économique des personnes pauvres, notamment les femmes, vivant en milieux urbains et péri-urbains tout en améliorant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans cette perspective, le jardinage urbain pourrait donc constituer une réponse efficace des interventions politiques visant l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres des villes.